

Après la fermeture annoncée du collège et du lycée

Combrée : CGT et CFTC mobilisées

La fermeture de l'Institution libre de Combrée suscite de nouvelles réactions de la part du SNPEFP-CGT et de la CFTC. Les deux syndicats s'inquiètent notamment du reclassement de tous les personnels.

« **Inéluctable et insupportable** » : voilà comment le conseil d'administration de l'institution libre de Combrée (collège, lycée, formations professionnels) qualifie la décision de fermeture de l'établissement (lire « Dimanche Ouest-France » du 6 mars). En cause : le coût des travaux de sécurité, estimé à deux millions d'euros. Ce bastion historique de l'enseignement catholique du diocèse d'Angers fermera ses portes à la fin de l'année scolaire.

Deux syndicats s'interrogent aujourd'hui sur cette fermeture, à commencer par le SNPEFP-CGT. « **Comment accepter que depuis 1993, date de la première mise en demeure de mise en conformité, les directions successives n'aient pas entrepris les travaux ?** », s'interroge le syndicat ; « **La sécurité des élèves du personnel enseignant mais aussi du personnel Ogec n'est donc pas assurée** ».

Autre question : « **Comment faire croire que l'institution enseignement catholique serait mise en difficulté financière alors que sur le site même la propriété, bâtiment et parc, appartient à une association d'anciens élèves ?** ». Le SNPEFP-CGT demande notamment le reclassement de tous les personnels ainsi qu'un état des lieux de tous les établissements privés afin de garantir la sécurité des élèves et des personnels.

La CFTC, de son côté, a été reçue à la Direction départementale du travail et de l'emploi. « **Les enseignants sous contrat d'association à Combrée seront pris en compte dans l'effectif global qui atteindra 72 personnes avec les 26 personnels Ogec et les 11 élèves maîtres** » informe-t-elle. « **De ce fait, l'ensemble des personnels bénéficiera d'un plan de sauvegarde de l'emploi et d'une cellule de reclassement** », se réjouit le syndicat. Il a rencontré, vendredi, les personnels de Combrée. « **Nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour obtenir la garantie de réemploi de l'ensemble des personnels** ».

Tous droits réservés.

Sauf autorisation, la reproduction, la publication de cette page pour utilisation publique et commerciale sont interdites.